

## La population de la Grèce antique

Pierre Salmon

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Salmon Pierre. La population de la Grèce antique. In: Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité, n°18, décembre 1959. pp. 448-476;

doi : <https://doi.org/10.3406/bude.1959.4182>

[https://www.persee.fr/doc/bude\\_1247-6862\\_1959\\_num\\_18\\_4\\_4182](https://www.persee.fr/doc/bude_1247-6862_1959_num_18_4_4182)

---

Fichier pdf généré le 11/01/2019



# La population de la Grèce antique

(Essai de démographie appliquée à l'Antiquité) <sup>1</sup>

La difficulté d'obtenir des chiffres de population présentant une approximation acceptable de sûreté est particulièrement grande en ce qui concerne l'antiquité.

A. LANDRY <sup>2</sup>.

## I. INTRODUCTION.

La situation démographique de la Grèce ancienne est fort mal connue : en effet, les statistiques nous font complètement défaut. Fort heureusement, de temps à autre, quelque historien ancien nous donne une brève indication sur les effectifs qu'une cité peut mettre en campagne.

Les découvertes épigraphiques sont rares en démographie antique, elles n'ont souvent qu'un intérêt purement local, telle cette fameuse inscription d'Ilion de l'époque hellénistique précisant, entre autres détails, que sur 101 citoyens de plus de 20 ans, 66 sont célibataires et que pour les 35 ménages, il n'y a que 27 enfants : preuve irrécusable d'une natalité extrêmement basse.

Sans méconnaître le risque d'une enquête démographique faite à l'aide de documents aussi fragmentaires et d'un maniement toujours si délicat, je n'ai pas voulu laisser sans emploi des chiffres qui, comparés et mis en parallèle, nous permettront peut-être de nous faire une idée approximative de la population de la Grèce ancienne. Il faut toutefois se garder de considérer ces chiffres comme des valeurs absolues mais plutôt en apprécier la valeur relative <sup>3</sup>. Des études toutes récentes d'historiens et de démographes français témoignent d'ailleurs de la préoccupation croissante des érudits pour les problèmes de démographie antique.

Il est vraisemblable que dans l'avenir, on connaîtra mieux ce qu'a été la population de la Grèce (surtout rurale) grâce à de

1. Communication présentée à la séance du 8 novembre 1958 de la *Section belge de la Commission Internationale de Démographie historique*. Cette étude met à jour un article paru sous le même titre dans le *Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie*, t. LXXIX (Bruxelles, 1955), p. 34 sqq.

2. A. LANDRY, *Traité de démographie* (Paris, Payot, 1945), p. 31.

3. Nous ne partageons donc pas l'opinion de L. CHEVALIER, *Démographie générale* (Paris, 1951), p. 16 sqq., qui se refuse à utiliser des observations chiffrées rares et imprécises.

nouvelles découvertes archéologiques et épigraphiques et à un emploi plus étendu de la photographie aérienne.

Pour conclure du nombre d'hommes mobilisables au volume total de la population, il faut faire intervenir plusieurs hypothèses : rapport numérique des deux sexes ; proportion de la population masculine contenue dans les classes mobilisables ; part qui revient dans la population totale, à côté des citoyens libres astreints au service militaire, aux esclaves et aux métèques, qui en sont ordinairement exclus. On conçoit donc que le calcul de la population ne puisse aboutir qu'à des résultats conjecturaux ; ils varient suivant les auteurs, et souvent c'est l'étendue du territoire (celle-ci étant exactement connaissable) qui fournit la seule base ferme pour rejeter les évaluations de caractère aventureux <sup>4</sup>.

Néanmoins, dans une certaine mesure, on peut évaluer la population des villes en se fondant sur la surface délimitée par leurs remparts. Mais ici encore il faut tenir compte du fait que bien souvent l'enceinte était plus grande que la cité proprement dite (à Syracuse par exemple) ou au contraire plus petite (lorsqu'elle ne comprenait pas les faubourgs). De plus, la densité d'occupation d'un site connaît toujours, à travers les époques, de nombreuses variations.

Il faut encore remarquer que les approximations des anciens peuvent contenir d'énormes erreurs. Ainsi Hérodote (VII, 60) nous dit que l'armée perse réunie par Xerxès comptait 2 000 000 de soldats. Or, ce chiffre semble au moins cinq fois supérieur à la réalité.

Il ne faut jamais perdre de vue que, dans une cité antique, les hommes libres ne constituent qu'une partie de la population ; il existe :

... en outre une population servile plus ou moins importante selon les régions et selon les époques ; soit qu'il s'agisse, comme pour les Hilotes de Laconie ou les Pénestes de Thessalie, d'une plus ancienne population réduite à l'état de servage, soit qu'il s'agisse d'esclaves pris à la guerre ou achetés au dehors et de leurs descendants. De plus, la population libre elle-même ne comptait qu'une part de citoyens jouissant de la plénitude des droits civils et politiques : dans les cités vivait une part de non-citoyens, soit qu'ils n'appartinssent pas à la race dominante, comme pour les Hilotes de Laconie ou les Pénestes de Thessalie, ou descendants d'étrangers, comme les métèques d'Athènes <sup>5</sup>.

4. J. MOREAU, Les théories démographiques dans l'Antiquité grecque, *Population*, t. IV (Paris, 1949), p. 597.

5. J. BÉRARD, Problèmes démographiques dans l'histoire de la Grèce antique, *Population*, t. II (Paris, 1947), p. 304. Cet article a été critiqué par A. AYMARD, Démographie antique et fatalisme biologique, dans *Annales*, t. IV (Paris, 1949), p. 345.

Remarquons qu'on ne trouve nulle part en Grèce de ces grandes plaines propices aux vastes concentrations humaines. La plus grande était celle de Thessalie : elle n'a pas plus de vingt kilomètres de long sur douze de large. Un cinquième à peine de la surface du sol est mis en valeur ; comme les Grecs pratiquent l'assolement biennal, la récolte annuelle ne sera fournie que par un dixième du sol.

Avant le VI<sup>e</sup> siècle, la population excédentaire de la Grèce était condamnée à l'émigration par suite des ressources limitées de son territoire. Au VI<sup>e</sup> siècle, un mouvement inverse se produit. Beaucoup plus que le développement naturel de la population autochtone, l'immigration va contribuer à l'essor démographique de la Grèce. Or, nous savons que les ressources naturelles du pays étaient médiocres : on cultivait surtout la vigne et l'olivier ; le sol aride se prêtait moins à la culture des céréales. Comme l'a démontré J. Moreau <sup>6</sup>, une transformation profonde va se produire dans la Grèce du VI<sup>e</sup> siècle ; d'exclusivement agricole à ses débuts, elle deviendra industrielle. Pourtant l'industrialisation n'a guère perfectionné la technique agricole en accroissant le rendement des sols ; mais le développement du commerce extérieur va permettre à une population plus considérable de vivre. L'Attique, par exemple, échangeait ses produits industriels contre du blé venu d'Égypte, de Grande Grèce ou des régions de la mer Noire. Pour exploiter les richesses de son sous-sol (carrières de marbre du Pentélique ; mines d'argent du Laurion), pour l'équipement d'une imposante flotte commerciale de même que pour ses industries de céramique et de textile, elle avait besoin de main-d'œuvre et de capitaux. D'où, accroissement de la population de l'Attique et des cités maritimes. M. J. Moreau a justement distingué deux sortes d'immigration : une *immigration volontaire* grâce à l'afflux de métèques qui apportent des capitaux et une *immigration contrainte* par l'importation d'une foule d'esclaves dans les cités. Nous comprenons ainsi pourquoi Athènes, après les désastres de la fin du V<sup>e</sup> siècle, a pu retrouver rapidement sa population totale, mais n'a pu reconstituer son noyau de citoyens.

Aux VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, la population grecque a une tendance très nette à la croissance malgré certaines pratiques admises par les mœurs et consacrées parfois par la législation, tels l'avortement, l'infanticide, les procédés anticonceptionnels, l'exposition des enfants et ce qu'on a appelé « l'amour grec ».

Dans la Grèce antique, le père a en effet souvent le droit ou le devoir d'exposer ses enfants soit pour la conservation de la race en vue d'éliminer les difformes et les contrefaits, soit pour

6. J. MOREAU, *op. cit.*, p. 598 sqq.

des considérations sociales dans le but de cacher des naissances illégitimes. A Athènes, au VI<sup>e</sup> siècle, la fille-mère peut être chassée et vendue légalement (Plut., *Solon*, 23). L'exposition des enfants est sanctionnée par l'État à Sparte (Plut. *Lycurgue*, 16) et à Gortyne (*Loi de Gortyne*, III, 44 ; IV, 17), mais interdite à Thèbes (Aélien, *Hist. Var.*, II, 7) et formellement désapprouvée par l'opinion publique (Aristote, *Politique*, VII, 4) <sup>7</sup>. A Athènes l'avortement, qui lèse l'intérêt privé de la famille, est considéré comme un délit. La femme qui se livre à des manœuvres abortives peut être poursuivie ainsi que les tiers complices (Lysias, fr. X). « Le caractère criminel de l'avortement dépendait de la viabilité du fœtus <sup>8</sup>. » Remarquons donc que « la fréquence d'une pratique dans une société ne supprime pas toujours, à son égard, toute inquiétude morale et même un reste d'horreur religieuse <sup>9</sup>.

Au début du IV<sup>e</sup> siècle, Platon craint à la fois le surpeuplement et la dépopulation. Il cherche à fixer un niveau démographique idéal et à élaborer des mesures pour que la population reste stationnaire. Le célibat sera sanctionné sévèrement. Les jeunes ménages seront surveillés par une sorte de commission de contrôle nuptial qui devra veiller à restreindre ou à encourager la natalité suivant les cas (*Lois*, V, 740 d-741 a). Platon préconise la limitation des naissances et l'exposition des enfants (*Lois*, V, 740 d) et exige même l'avortement obligatoire pour toute femme enceinte qui a dépassé l'âge de 40 ans (*République*, V, 461 c). Par contre, les ménages sans enfants seront frappés de dégradation (*Lois*, VI, 785 b).

Dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, Aristote redoute surtout le surpeuplement et envisage une réglementation stricte des naissances. Il conseille une différence d'âge entre les époux (37 ans pour les hommes, 18 ans pour les femmes), « afin de synchroniser la cessation de l'activité sexuelle respective » (*Politique*, IV, 16, 1334 b, 29-1335 a 35) <sup>10</sup>. En ce qui concerne les naissances illégitimes, Aristote trouve l'avortement souhaitable tant que l'embryon n'a pas reçu le sentiment de vie (*Politique*, IV, 16, 1335 b 19-26).

Au V<sup>e</sup> siècle, la Grèce compte environ 2 000 000 d'habitants. Aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, le chiffre de la population n'évolue pas de façon sensible, mais, s'il y a toujours 2 000 000 d'habitants, le « capital servile » a considérablement augmenté. On peut se

7. Cf. M. MOISSIDES, *La puériculture et l'eugénique dans l'antiquité grecque*, *Janus*, t. XVIII (Leyde, 1913), p. 413 sqq. et 645 sqq. ; t. XIX (Leyde, 1914), p. 289 sqq.

8. L. GERNET et M. BIZOS, *Lysias, Discours*, t. II (Paris, 1926), p. 240.

9. L. GERNET et M. BIZOS, *op. cit.*, p. 239.

10. J. MOREAU, *op. cit.*, p. 607.

demander comment se renouvelait cette population composée d'un bon tiers d'esclaves. « L'essor démographique des cités grecques ne correspondait pas du tout à la fécondité des citoyens et contribuait au contraire à masquer leur infécondité. La fécondité des esclaves n'était pas supérieure ; au contraire, elle était à peu près nulle ; il faut une certaine attention pour bien saisir ce paradoxe d'une population qui se développe ou du moins se maintient, répare ses pertes souvent graves, dans une infécondité généralisée <sup>11</sup> ».

On ne faisait pas « l'élevage » des esclaves — procédé qui eût été long et coûteux — ; il est rare qu'ils naissent dans la maison de leur maître. Il était beaucoup plus avantageux de les acheter adultes. La population servile était maintenue grâce à l'achat massif d'esclaves asiatiques, thraces et égyptiens.

Enfin, on ne pouvait accroître démesurément la population libre dont les habitudes d'oisiveté constituaient une lourde charge pour l'économie générale des cités.

Au iv<sup>e</sup> siècle, les campagnes se dépeuplent et les villages se vident au profit des centres urbains. La fréquence des guerres force les petits paysans à abandonner leurs champs et à s'entasser dans les villes. Quand les conflits sont terminés, beaucoup d'entre eux n'ont pas le courage de reprendre la vie rurale. Les grands propriétaires rachètent leurs terres et les font cultiver par des esclaves. Ceux-ci constituent un nouveau prolétariat rural. On assiste ainsi à la concentration de la propriété foncière et de la richesse, phénomène qui ira croissant au cours des siècles postérieurs. On peut même constater l'exode rural dans des pays qui n'ont d'autres ressources que l'agriculture et l'élevage. En Phocide, par exemple, la plupart des petits propriétaires s'engagent dans des troupes de mercenaires et vont chercher fortune ailleurs. Au iv<sup>e</sup> siècle, certains grands propriétaires doivent se procurer jusqu'à 1 000 esclaves pour un seul domaine (l'Imée, *FHG*, t. I, fr. 67).

Souvent pour des raisons militaires, la population des villages et des bourgades est, de gré ou de force, concentrée dans des villes neuves. Cette opération a nom « *synoecisme* ». Ainsi, au iv<sup>e</sup> siècle, la population de l'Arcadie est rassemblée dans une nouvelle capitale aux dimensions énormes, Mégalopolis (Pausanias, VIII, 27). En 378, lorsque les Thébains tentent de déloger les garnisons spartiates des petites localités béotiennes, les habitants de celle-ci se réfugient à Thèbes (Xén., *Hell*, V, 4, 46). En conclusion, au iv<sup>e</sup> siècle, l'exode des campagnards et le développement de la vie urbaine modifient considérablement la répartition de la population de la Grèce.

11. J. MOREAU, *op. cit.*, p. 598.

II. LA RÉPARTITION ET LA DENSITÉ  
DE LA POPULATION GRECQUE  
AUX V<sup>e</sup> ET IV<sup>e</sup> SIÈCLES AV. J.-C.

Nous n'envisagerons pas ici les problèmes démographiques posés par les cités grecques de la mer Égée, d'Asie Mineure, de Sicile et de Grande-Grèce. Le continent grec, d'une superficie d'environ 56 000 km<sup>2</sup> — l'Épire non comprise — devait compter approximativement 2 000 000 d'habitants, ce qui nous donne 35 habitants au km<sup>2</sup>. Le Péloponnèse, d'une superficie d'environ 20 000 km<sup>2</sup>, avait une population de 800 000 habitants, soit 40 habitants au km<sup>2</sup>. Les chiffres que nous présentons concernent la Grèce du V<sup>e</sup> siècle ; ils sont néanmoins valables en gros pour le IV<sup>e</sup> siècle, époque où, comme nous l'avons vu, la population reste stationnaire <sup>12</sup>.

La plupart de ces renseignements et de ces calculs (voir notre tableau ci-dessous) ont été empruntés à E. Cavaignac <sup>13</sup>. De nombreux érudits, entre autres G. Glotz <sup>14</sup>, H. Swoboda <sup>15</sup>, G. Radet <sup>16</sup>, M. Besnier <sup>17</sup>, J. H. Cunningham <sup>18</sup> et F. Caer <sup>19</sup>, ont critiqué et mis en doute les résultats de E. Cavaignac. Ils considèrent certains chiffres comme énormes et purement conjecturaux en ce qui concerne les cités de la ligne athénienne et sont d'avis que le rapport de la richesse à la population dans l'Empire perse est établi par lui d'après une formule tout à fait erronée.

On hésite enfin [dit M. Besnier (*op. cit.*, p. 197)] à suivre l'auteur dans le détail de ses calculs hypothétiques sur la superficie, la population et la richesse des provinces perses ou des États grecs ; nous aurions plaisir et profit, certes, à être exactement renseignés sur ces questions importantes, mais nos éléments d'information sont trop rares et trop vagues, semble-t-il, pour permettre des évaluations aussi précises ; à tout le moins faudrait-il les présenter avec prudence et sous réserves.

12. Cf. K. J. BELOCH, *Die Bevölkerung der griechisch-römischen Welt* (Leipzig, 1886).

13. E. CAVAIGNAC, *Histoire de l'Antiquité*, t. II (Paris, 1913), p. 20 sqq.

14. G. GLOTZ, E. Cavaignac, *Histoire de l'Antiquité, Revue critique d'histoire et de Littérature*, t. LXXIV (Paris, 1912), p. 502 sqq.

15. H. SWOBODA, E. Cavaignac, *Histoire de l'Antiquité*, II, *Berliner Philologische Wochenschrift*, t. XXXIV (Berlin, 1914), p. 1616 sqq.

16. G. RADET, E. Cavaignac, *Histoire de l'Antiquité*, II, *Revue des Études Anciennes*, t. XV (Bordeaux, 1913), p. 86 sqq.

17. M. BESNIER, *Chronique d'histoire Ancienne, Revue des Questions Historiques*, t. I (Paris, 1913), p. 195 sqq.

18. H. J. CUNNINGHAM, E. Cavaignac, *Histoire de l'Antiquité, The English Historical Review*, t. XXIX (Londres, 1914), p. 540 sqq.

19. F. CAER, E. Cavaignac, *Histoire de l'Antiquité*, II et III, *Wochenschrift für klassische Philologie*, t. XXXIV (Berlin, 1917), p. 121 sqq et 149 sqq.

La science de l'Antiquité [écrit G. Radet (*op. cit.*, p. 87)] ne comporte qu'un certain degré de certitude. A vouloir y introduire la rigueur du calcul mathématique, on risque de la dénaturer.

E. Cavaignac <sup>20</sup> a répondu aux arguments de G. Glotz : il maintient son point de vue et défend les résultats auxquels il était parvenu. Il justifie enfin l'aspect nouveau introduit par la démographie dans l'histoire : « Car, pourquoi arracherions-nous aux manuscrits, aux inscriptions, aux papyrus, au prix d'un labeur souvent ingrat, tant de chiffres qui seraient condamnés à rester toujours vides de sens ou d'intérêt ? » (*op. cit.*, p. 166).

Ch. Michel <sup>21</sup> croit également (*op. cit.*, p. 247) que les recherches de E. Cavaignac sur les chiffres de population et la superficie des territoires nous donnent « des précisions lumineuses que ne connaissait pas l'ancienne façon d'écrire l'histoire ».

Les calculs empruntés à E. Cavaignac, dont nous nous sommes servi ici, concernent la *Grèce continentale*. Aucun historien n'en a critiqué le détail. Mais nous soulignons le caractère hypothétique et conjectural de ces recherches. Ainsi, la superficie des territoires nous paraît très approximative. Nous pensons néanmoins que ces résultats encore qu'incertains, nous permettent de donner une idée valable de la démographie de la Grèce ancienne.

Signalons aussi que, en ce qui concerne l'Attique, la Corinthie et la Béotie, nous avons cru bon de modifier les résultats auxquels étaient parvenus K. J. Beloch et E. Cavaignac (cf. *infra*).

Une remarque encore. Comment obtient-on les chiffres de population que nous allons donner ?

D'après l'évaluation courante, il faut multiplier par deux le chiffre d'hoplites pour avoir le nombre de combattants possibles ; il faut multiplier par 4 ce dernier chiffre pour se faire une idée de la population libre et sédentaire (y compris les enfants, les vieillards et les femmes). Il semble même que l'usage soit, au v<sup>e</sup> siècle, de multiplier, non par 8, mais par 10, le chiffre des hoplites, quand on veut avoir la population totale : et ce, pour tenir compte des métèques et des esclaves (E. Cavaignac, *op. cit.*, p. 24) <sup>22</sup>.

Les chiffres d'hoplites des différentes cités nous sont fournis par les auteurs anciens. Inutile de dire que cette méthode est

20. E. CAVAIGNAC, Lettre, *Revue Critique d'Histoire et de Littérature*, t. LXXV (Paris, 1913), p. 161 sqq.

21. Ch. MICHEL, E. Cavaignac, Histoire de l'Antiquité, *Revue de l'Instruction Publique en Belgique*, t. LVI (Bruxelles, 1913), p. 245 sqq.

22. Cf. E. CAVAIGNAC, Le monde méditerranéen jusqu'au iv<sup>e</sup> siècle avant J.-C., *Histoire du Monde* (Paris, 1929), p. 700 sq. où l'auteur nous donne quelques précisions supplémentaires sur sa méthode.

très approximative. Elle n'est, par exemple, pas valable pour la Laconie où, sur 250 000 habitants libres, on ne lève que 10 000 hoplites. Cette proportion est également trop faible pour les cités de l'isthme de Corinthe : nous pouvons toutefois la rectifier grâce aux chiffres relatifs à la marine et à l'esclavage.

K. J. Beloch (*op. cit.*, p. 43) avait employé une méthode semblable à celle de E. Cavaignac et était arrivé à des résultats très proches. A. Jardé<sup>23</sup> a mis en doute la valeur des travaux de K. J. Beloch :

Des études comme celles de Beloch, le spécialiste en démographie antique, ne sont bâties que sur des hypothèses<sup>24</sup>.

A. Jardé constate que Beloch se base sur les chiffres des effectifs militaires. Il remarque que pour calculer la population, le chiffre du contingent n'a d'intérêt et d'utilité que si la cité a procédé à la levée en masse : combien de fois pourrions-nous affirmer que tous les citoyens valides ont été mobilisés, et, même en ce cas, comment calculerions-nous, parmi les hommes de 18 à 60 ans, les indisponibles<sup>25</sup> ?

A. Jardé déclare aussi que « pour passer du chiffre des levées à la population totale, il faut connaître la répartition par sexe et par âge »<sup>26</sup>. Or K. J. Beloch évalue l'ensemble des troupes levées au 10<sup>e</sup> ou au 12<sup>e</sup> de la population totale<sup>27</sup>. A. Jardé considère que « pour établir ce rapport, il utilise les statistiques modernes qui sont sans valeur pour la Grèce classique »<sup>28</sup>. Pour K. J. Beloch, le nombre des femmes était approximativement égal à celui des hommes<sup>29</sup>. A. Jardé hésite à suivre cette loi qui est aujourd'hui avérée.

Rappelons enfin que l'Épire, contrée montagneuse au climat plus rude, ne fait pas partie du monde grec des v<sup>e</sup> et iv<sup>e</sup> siècles. Elle devait avoir une densité très basse (tout au plus 10 habitants au km<sup>2</sup>). Mais nous sommes ici dans une région dont les Grecs de l'époque classique ne comprenaient même pas la langue.

23. A. JARDÉ, *Les céréales dans l'antiquité grecque, La production*, « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et Rome, fasc. 130 » (Paris, 1925), p. 136 sqq.

24. A. JARDÉ, *op. cit.*, p. 136.

25. A. JARDÉ, *op. cit.*, p. 136.

26. A. JARDÉ, *op. cit.*, p. 137.

27. K. J. BELOCH, *La popolazione antica della Sicilia, Archivio storico siciliano*, t. XIV (Palerme, 1898), p. 9.

28. A. JARDÉ, *op. cit.*, p. 137.

29. Ce fait démographique avait d'ailleurs été relevé par ARISTOTE (*Polit.*, I, 5, p. 1260).

RÉGIONS	SUPERFICIE	POPULATION	DENSITÉ KILOMÉTRIQUE
Étolie-Acarnanie	8.000 km <sup>2</sup>	130.000 hab.	16
Doride	1.000 km <sup>2</sup>	16.000 hab.	16
Locride	3.000 km <sup>2</sup>	50.000 hab.	16
Phocide	2.000 km <sup>2</sup>	40.000 hab.	20
Arcadie	4.000 km <sup>2</sup>	86.000 hab.	21
Achaïe	2.500 km <sup>2</sup>	75.000 hab.	30
Elide	3.000 km <sup>2</sup>	90.000 hab.	30
Thessalie	10.000 km <sup>2</sup>	300.000 hab.	30
Laconie-Messénie	7.500 km <sup>2</sup>	250.000 hab.	33
Argolide	2.700 km <sup>2</sup>	95.000 hab.	35
Eubée	3.600 km <sup>2</sup>	160.000 hab.	43
Béotie	2.500 km <sup>2</sup>	150.000 hab.	60
Mégaride	500 km <sup>2</sup>	30.000 hab.	60
Sicyonie	400 km <sup>2</sup>	30.000 hab.	75
Corinthie	1.000 km <sup>2</sup>	110.000 hab.	110
Attique	2.500 km <sup>2</sup>	420.000 hab.	160
Egine	85 km <sup>2</sup>	50.000 hab.	600

Examinons maintenant la carte de densité que nous avons établie sur ces données. Nous pouvons y distinguer trois groupes de régions de densité.

#### A. Les régions de faible densité (10-30 d. k.).

L'Étolie, l'Acarnanie, la Doride et les deux Locrides ont une densité de 16 habitants au km<sup>2</sup>. La Phocide a 20 habitants au km<sup>2</sup>. L'Arcadie, sans débouché sur la mer, au centre du Péloponnèse, en a 21. Dans cette région montagneuse, la population est restée dans un état de civilisation encore très primitif. L'Achaïe et l'Élide, qui passait pour un pays riche (Pausanias, v, 4, I ; 26,6), comptent 30 habitants au km<sup>2</sup> de même que la Thessalie. Cette dernière, terre à céréales, est relativement peu peuplée. C'est un pays de grande propriété et de serfs. La Thessalie exporte du blé ; c'est la seule région de la Grèce qui ait une récolte excédentaire (Xén., *Hell.*, VI, I, 11).

Toutes ces contrées sont à l'écart des grandes villes et des grands axes commerciaux de la Grèce antique ; le facteur isolement explique donc la population clairsemée.

#### B. Les régions de densité moyenne (30-100 d.k.).

La Laconie et la Messénie ont 33 habitants au km<sup>2</sup> (cf. *infra*) et l'Argolide 36. Le territoire d'Argos, grâce à sa petite plaine,

devait avoir une densité supérieure (environ 50 habitants au km<sup>2</sup>). L'île d'Eubée a 43 habitants au km<sup>2</sup>. La Béotie compte 150 000 habitants pour une superficie de 2 500 km<sup>2</sup>, soit 60 habitants au km<sup>2</sup>. La Mégaride a la même densité et la Sicyonie atteint 75 habitants au km<sup>2</sup>. Mais les densités assez élevées de ces deux dernières régions s'expliquent par le fait que Mégare comme Sicyone se situent dans des territoires assez restreints et qu'elles jouissent d'une situation très favorable, se trouvant de part et d'autre de Corinthe.

*C. Les régions de forte densité (plus de 100 d. k.).*

Un important trafic d'esclaves accroît considérablement la population de ces régions. Dans les cités maritimes et commerçantes dont nous allons parler, ils sont les agents essentiels de la production. Les métèques, qui fournissent les capitaux, augmentent encore le chiffre de la population. Dans les régions de densité faible ou moyenne, on rencontre beaucoup moins d'esclaves et de métèques.

Nous pensons que la Corinthie avait 110 habitants au km<sup>2</sup>. Pour expliquer cette densité, il faut tenir compte de la ville, du port, du commerce et du marché d'esclaves. E. Cavaignac (*op. cit.*, p. 26) n'accorde à Corinthe que 50 000 habitants (5 000 hoplites et 40 trières, soit 8 000 marins car on compte environ 200 hommes d'équipage par trière). Mais Athénée (VI, p. 272 *b* et *d*) déclare que Corinthe possédait 460 000 esclaves. Certes, le chiffre est notablement exagéré, mais il prouve que Corinthe possédait une population servile importante. Si nous y ajoutons les milliers de métèques attirés par la cité cosmopolite, maritime, industrielle et commerçante, nous pouvons estimer au minimum sa population à 110 000 habitants. Pour une superficie d'environ 1 000 km<sup>2</sup>, nous obtenons 110 habitants au km<sup>2</sup>.

L'Attique a une densité de 160 habitants au km<sup>2</sup> (cf. *infra*). Comme pour Corinthe, il faut tenir compte de la ville, du port et du grand nombre de métèques et d'esclaves.

Enfin, l'île d'Égine qui couvre seulement 85 km<sup>2</sup> a 50 000 habitants, soit une densité de 600 habitants au km<sup>2</sup>. Nous attirons l'attention sur le fait que la ville, le port et le marché d'esclaves modifient complètement l'aspect normal de la population. Égine était un centre de piraterie ; elle était de plus l'emporium du Péloponnèse.

Des documents plus nombreux vont maintenant nous permettre de considérer de plus près les aspects démographiques des trois États les plus puissants de la Grèce continentale.

D. *Peut-on déduire le chiffre de la population de la consommation ?*

Il est nécessaire de se demander : « A partir de quelle densité de population les récoltes grecques sont-elles incapables de subvenir aux besoins des habitants <sup>30</sup> ? ». Suivant A. Jardé <sup>31</sup>, on peut fixer à environ 3 hectolitres de blé la moyenne de consommation par an et par tête. Quant au rendement moyen de la terre, il se situe aux environs de 10 hectolitres de blé à l'hectare :

En prenant le rendement moyen de 10 hectolitres à l'hectare, il faudra pour ces 3 hectolitres (plus 0,6 à garder comme semence) une superficieensemencée de 36 ares, par conséquent avec la jachère, une superficie arable de 62 ares. Les terres arables représentent environ 90 % des terres cultivables, ce qui donnera pour nos 62 ares de terres arables une superficie cultivable d'environ 69 ares et, comme les terres cultivables représentent à peu près 25 % de la totalité du sol, aux 36 aresensemencés en blé et nécessaires pour la nourriture d'une personne correspond une superficie de 2 hectares 76. En partant de ce chiffre, on établira que un kilomètre carré subvient aux besoins en blé d'environ 36 personnes. Par conséquent le déficit alimentaire commencerait dès que la densité de population dépasserait 36 par kilomètre carré <sup>32</sup>.

Les régions de faible densité et la plupart des régions de densité moyenne se suffisaient donc à elles-mêmes. L'Eubée et la Béotie, malgré leur densité kilométrique plus forte, arrivaient également à nourrir leur population. Le rendement moyen de leurs terres fertiles s'élevait, en effet, au-dessus de 10 hectolitres de blé à l'hectare :

Apte à supporter les températures extrêmes, le blé poulard de cette contrée [la Béotie] était particulièrement substantiel (la ration de pain d'un athlète béotien égalait à peine les trois cinquièmes de celle d'un athlète athénien) <sup>33</sup>.

En dehors de la Mégaride, de la Sicyonie, de la Corinthie, de l'Attique et de l'île d'Égine, il y a donc *équilibre entre la production et la consommation* :

Mais cet équilibre est instable. Qu'un accident se produise et la production menace d'être déficitaire <sup>34</sup>.

30. A. JARDÉ, *op. cit.*, p. 142.

31. A. JARDÉ, *op. cit.*, p. 142.

32. A. JARDÉ, *op. cit.*, p. 142 sq.

33. P. CLOCHÉ, *Le monde grec aux temps classiques* (500-336 avant J.-C.) (Paris, 1958), p. 65.

34. A. JARDÉ, *op. cit.*, p. 144.

### III. ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES RÉGIONALES : L'ATTIQUE, LA LACONIE ET LA BÉOTIE

#### A. *La population de l'Attique* <sup>35</sup>.

Au VI<sup>e</sup> siècle, le législateur Solon impose à Athènes une politique de natalité. Les unions doivent être bien assorties car le but du mariage est la procréation des enfants (Plutarque, *Solon*, 20). Il établit des lois contre le célibat et le mariage tardif (Plutarque, *De amore prolis*, 2, p. 493 e). Il favorise même la natalité du monde servile : les esclaves pourront s'unir et la pédérastie sera interdite (Plutarque, *De l'amour*, 4, p. 751 b). Enfin, il encourage l'immigration. Le succès de cette politique démographique est attesté par l'augmentation de la population de l'Attique (Plutarque, *Solon*, 22).

Dans une remarquable étude J. Labarbe a démontré que la loi navale de Thémistocle « est capable de fournir une précieuse indication démographique » <sup>36</sup>. L'Athènes d'avant Clisthène avait un effectif de 10 800 citoyens de plus de 16 ans, ce qui correspond « à une population citoyenne de l'ordre de trente mille têtes » <sup>37</sup>. Clisthène reçoit dans les tribus des étrangers et des esclaves : il crée une multitude de nouveaux citoyens <sup>38</sup>.

En 499/8, suivant Hérodote (V, 97), 30 000 citoyens athéniens peuvent théoriquement se réunir à l'Éclésia.

On sait qu'à Salamine, les Athéniens purent mettre en ligne 200 trières dont 180 étaient montées par des équipages athéniens <sup>39</sup>, ce qui nous donne, à raison de 200 hommes par trières, un total de 36 000 mobilisés :

Le chiffre de 36 000 *mobilisés* est assuré de deux manières, par deux voies indépendantes : comme produit du nombre des hommes d'équipage par le nombre des trières mises en lignes ( $200 \times 180$ ) et comme quotient d'une opération où le diviseur est le *quantum* de 8 drachmes et le dividende *la moins forte* des sommes dont Thémistocle nous paraissait avoir pu disposer ( $288.000 : 8$ ) <sup>40</sup>.

35. Outre les ouvrages précédemment cités, nous nous sommes basés principalement sur : G. GLOTZ et R. COHEN, *La Grèce au V<sup>e</sup> siècle*, t. II de l'*Histoire Grecque dans l'Histoire Générale* publiée sous la direction de G. GLOTZ (Paris, 1938), p. 222 sqq. ; A. W. GOMME, *The population of Athens in the fifth and fourth centuries B. C.* (Oxford, 1933).

36. J. LABARBE, *La loi navale de Thémistocle*, « Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège », fascicule CXLIII (Paris, 1957), p. 9.

37. L. LABRIE, *op. cit.*, p. 186. Cf. ARISTOTE, *Const. d'Ath.*, fr. 385 (ROSE). La base de cette évaluation se trouve chez A. W. GOMME, *op. cit.*, p. 76 sq., qui donne une table des pourcentages des grands groupes d'âge.

38. ARIST., *Polit.*, III, p. 1275 b, 36-37 ; *Const. d'Ath.*, 21, 2, 4.

39. HDT., VIII, 46 ; PLUT., *Thém.*, 14, 2. Ces chiffres sont « dignes de confiance ». Cf. J. LABARBE, *op. cit.*, p. 188 ; *BCH*, 76 (1952), p. 421 sqq.

40. J. LABARBE *op. cit.*, p. 201.

On peut déduire du chiffre des mobilisés <sup>41</sup>, celui de la population citoyenne d'Athènes qui s'élevait, en 482/1, à 40 000 citoyens.

Comment expliquer qu'entre 499 et 482 le chiffre des citoyens athéniens soit passé de 30 000 à 40 000 ? Avant Marathon (490), on octroya à certains esclaves le titre de citoyen athénien afin qu'ils se conduisent comme tels durant le combat (Pausanias, I, 32, 3 ; VII, 15, 7). Mais cette mesure ne concerna qu'un petit nombre d'hommes. D'autre part, on constate qu'il y eut relativement peu de batailles meurtrières durant cette période. J. Labarbe remarque, en se basant sur les statistiques modernes, qu'une augmentation naturelle de 6 754-8 164 ou de 8 208-8 955 individus pour une population initiale de 30 000 Athéniens est très possible. Selon J. Labarbe, entre 498 et 480, le taux d'accroissement annuel le plus satisfaisant serait de 15,48 ‰<sup>42</sup>. Il ne faut toutefois pas attacher de valeur stricte aux rapports et aux chiffres fournis par cette enquête démographique. « Plusieurs éléments de base étant de pures approximations, les combinaisons où on les fait entrer ne sauraient prétendre à l'exactitude <sup>43</sup>... J. Labarbe conclut du reste comme suit :

Je tiens les résultats obtenus pour les *ordres de grandeur les plus plausibles* auxquels notre documentation puisse conduire. Que la population athénienne ait connu une phase de rapide croissance au début du v<sup>e</sup> siècle, que le nombre de ses citoyens (hommes de plus de 18 ans) ait passé *grosso modo*, entre 500 et 480, de trois dizaines à quatre dizaines de milliers, c'est assurément le point capital. Il explique, pour une large part, qu'Athènes se soit montrée si audacieuse, sur le plan politique comme sur le plan militaire <sup>44</sup>.

Vers 480, à l'époque des guerres médiques, l'Attique, d'après les chiffres de Hérodote, devait avoir environ 150 000 âmes dont 30 000 citoyens. A cette époque, Athènes ne comptait que relativement peu de métèques et d'esclaves.

Au cours du v<sup>e</sup> siècle, le commerce extérieur se développe davantage et l'essor de la population de l'Attique s'accroît. Thucydide (II, 13) nous donne les chiffres de l'armée athénienne pour l'année 431 :

Ils avaient 13 000 hoplites (armée active), indépendamment des 16 000 placés dans les forts et le long des remparts (armée territoriale), à savoir les vétérans (presbytatoi), les conscrits (néôtatoi) et tous ceux des métèques qui servaient comme hoplites.

41. Cette mobilisation avait été générale (*πανδημική*) : elle touchait tous les citoyens âgés de 18 à 59 ans. Cf. J. LABARBE, *op. cit.*, p. 207.

42. J. LABARBE, *op. cit.*, p. 206 sqq.

43. J. LABARBE, *op. cit.*, p. 211.

44. J. LABARBE, *op. cit.*, p. 211.

De plus, nous savons que les classes supérieures pouvaient fournir 1 000 cavaliers (Andocide, *Paix*, 7 ; Eschine, *Ambassade*, 174).

On sait, d'autre part, que l'armée active est formée par les 30 classes âgées de 20 à 49 ans, les vétérans par les 10 classes âgées de 50 à 59 ans et les conscrits par les 2 classes âgées de 18 à 19 ans. Dès lors, grâce aux statistiques modernes, on peut découvrir les inconnues et établir des pourcentages approximatifs.

Suivant G. Glotz et R. Cohen (*op. cit.*, p. 225), la Grèce se rapproche des pays à natalité faible ; en effet, affirment ces auteurs, l'exposition des nouveau-nés y était très fréquente et les Grecs se débarrassaient beaucoup plus des filles que des garçons. Mais, à notre avis, la rapide croissance de la population athénienne entre 480 et 430 ne peut s'expliquer que par une forte natalité, un abaissement de la mortalité étant beaucoup moins probable. Nous ne possédons d'ailleurs aucun document propre à étayer la thèse de l'exposition des nouveau-nés à Athènes au cours des <sup>v</sup><sup>e</sup> et <sup>iv</sup><sup>e</sup> siècles. Nous ne croyons pas que ce fait ait eu, à cette époque, une influence sur la démographie.

G. Glotz et R. Cohen (*op. cit.*, p. 224) établissent qu'en 431 la population libre de l'Attique comptait 138 000 âmes dont 42 000 citoyens <sup>45</sup>. Par les mêmes procédés, ils évaluent les métèques à environ 70 000. On sait que ces derniers étaient concentrés dans les agglomérations urbaines d'Athènes et du Pirée. Comme ils n'avaient pas le droit d'être propriétaires fonciers en Attique (Xén., *Revenus*, II, 6), on n'en trouvait guère à l'intérieur des terres.

D'indications éparses et d'époque postérieure, on a risqué cette hypothèse qu'Athènes, vers la même date, enfermait autant d'esclaves que de citoyens et de métèques réunis <sup>46</sup>.

On peut donc évaluer les esclaves à environ 210 000. Les deux tiers étaient concentrés à Athènes et au Pirée. Le tiers restant était réparti entre les mines d'argent du Laurion et les campagnes. Aristophane (*Ploutos*, V, 518, 525) nous dit que le plus modeste cultivateur possédait au moins un esclave. Ceux-ci remplaçaient le prolétariat rural de l'Attique émigré vers Athènes.

Tous ces calculs nous amènent à considérer que l'Attique avait une population d'environ 420 000 habitants pour un territoire de 2 500 km<sup>2</sup>, soit 160 habitants au km<sup>2</sup>. Athènes et

45. K. J. BELOCH, *op. cit.*, p. 63 et 73 sqq. obtient un résultat un peu inférieur : 30 à 35 000 citoyens.

46. R. COHEN, *La Grèce et l'Hellénisation du Monde Antique*, Coll. « Clio », t. II, 2<sup>e</sup> édition (Paris, 1939), p. 214. Cf. H. WALLON, *Histoire de l'Esclavage dans l'Antiquité*, t. I (Paris, 1879), p. 253, qui évalue le chiffre des esclaves athéniens à plus de 200 000.

le Pirée devaient renfermer plus de la moitié de la population : un bon tiers des citoyens, la plupart des métèques et les deux tiers des esclaves, ce qui nous donne une agglomération d'environ 250 000 habitants.

On peut s'étonner de constater que de 480 à 431 le chiffre des citoyens athéniens ne soit passé que de 40 000 à 42 000. Ce fait s'explique par les pertes athéniennes durant les guerres de la Pentécontaétie. L'expédition d'Égypte, à elle seule (460-454) provoqua la mort d'environ 10 000 citoyens. D'autre part, il faut se garder d'oublier qu'Athènes envoyait des clérouques dans ses colonies. Une dizaine de milliers de clérouques se trouvaient en Eubée, à Naxos, Andros, Lemnos, Imbros, Skyros, Bréa, ainsi qu'en Chersonèse.

Durant la guerre du Péloponnèse, Athènes subit de rudes épreuves. La peste de 430-427 réduisit sa population d'un bon quart (Thuc., II, 47-54, III, 87). En 424, il ne restait plus que 30 000 citoyens athéniens (Aristoph., *Cavaliers*, v. 1156). Ce chiffre se maintient jusqu'en 406<sup>47</sup>. Lors de la bataille de Délion (424), un millier d'hoplites athéniens et un grand nombre de soldats armés à la légère restèrent sur le terrain (Thuc., IV, 101). En 413, les Athéniens perdirent devant Syracuse 20 000 hommes dont 3 000 citoyens (Thuc., VII, 42 sqq.). Les rigueurs du blocus décimèrent encore la population de l'Attique. La dernière victoire navale, aux îles Arginuses, coûta 2 000 vies humaines (Xén., *Hell.*, I, 6, 25 sqq.). Après la défaite d'Aigos-Potamoi (404), Lysandre fit mettre à mort 3 000 Athéniens (Xén., *Hell.*, II, 2, 32) et les Trente Tyrans furent responsables du massacre de 1 500 citoyens (Isocr., *Aréop.*, 67 ; *Panégryrique*, 113). Les vides causés par ces pertes effroyables furent néanmoins rapidement comblés. Toutefois, si l'Attique conserve toujours une population d'environ 400 000 habitants grâce à l'immigration accrue des métèques et des esclaves, le nombre de ses citoyens a fortement diminué malgré le retour à Athènes, après 404, de milliers de clérouques expulsés, et, l'octroi du droit de cité à de nombreux métèques qui avaient contribué à la restauration démocratique en 403-2 (IG, t. II, 2, n° 10).

Nous avons vu qu'en 431, il y avait 42.000 citoyens. En 392, il n'en restait plus que 30.000 (Aristophane, *Assemblée des femmes*, v. 1132 sqq.). Le nombre des citoyens a donc diminué d'un quart. Vers 310, lors du recensement effectué sur l'ordre de Démétrios de Phalère, il n'y en avait plus que 21 000, mais plusieurs milliers d'Athéniens avaient émigré en Thrace en 322. Lors du même recensement, on nous signale encore 10 000

47. PLATON, *Axiochos*, v. 369 a. Cf. pour l'année 417-6, PLATON, *Banquet*, 715 e.

métèques et 400 000 esclaves (Ctésiclès, ap. Athénée, VI, 272 b). Ce dernier chiffre semble exagéré.

Cette diminution du nombre des citoyens a pour cause principale la pratique généralisée de la limitation des naissances, sorte de « malthusianisme » d'avant la lettre. A la fin du IV<sup>e</sup> siècle, on constate à Athènes une crise de mariage légitime. « En un mot, la famille se désorganise par peur des obligations qu'elle impose <sup>48</sup>. »

### B. *La population de la Laconie.*

Nous sommes d'accord avec E. Cavaignac (*op. cit.*, p. 22 sqq.) pour estimer la population de la Laconie et de la Messénie (dont la surface totale était de 7.500 km<sup>2</sup>) à 250 000 habitants, soit une densité kilométrique de 33.

Les habitants étaient répartis en quatre classes sociales :

1) Les *Égaux* ou citoyens proprement dits habitaient la ville de Sparte et devaient être environ 25 000 au V<sup>e</sup> siècle.

2) Les *Inférieurs* ou citoyens spartiates diminués (cadets de famille ou Égaux ruinés) habitaient aussi la ville mais étaient vraisemblablement fort peu nombreux au V<sup>e</sup> siècle.

3) Les *Périèques* ou descendants des anciens habitants soumis par les Spartiates mais non asservis. L'effectif de cet élément de la population résidant en Laconie peut être porté à 75 000 environ.

4) Les *Hilotes* ou descendants des anciens habitants asservis par les Spartiates. Au temps d'Hérodote (IX, 28), on estimait qu'il y en avait sept pour un Spartiate. Cela correspond à une population d'environ 150 000 âmes dont la plus grande partie vit dans la Messénie.

Il n'y a pas de classe de métèques car la loi interdit aux étrangers de séjourner sur le territoire laconien <sup>49</sup>. Les institutions spartiates n'ont jamais été favorables à un développement de l'industrie ou du commerce — facteur de peuplement si important comme nous avons pu le constater pour Athènes, Corinthe et Égine. En effet, il était rigoureusement interdit à tout citoyen spartiate d'exercer un métier lucratif sous peine d'être frappé d'atimie. L'économie rudimentaire des régions soumises à Sparte sera donc caractérisée par une production fermée. Aussi assistons-nous à une émigration constante des classes inférieures

48. G. GLÖTZ et R. COMEN, *La Grèce au III<sup>e</sup> siècle*, t. III de *l'Histoire Grecque*, dans *l'Histoire Générale* publiée sous la direction de G. GLÖTZ (Paris, 1941), p. 4. Cf. H. WALLON, *op. cit.*, p. 439, qui est encore plus près de la réalité lorsqu'il écrit : « L'esclavage altéra l'organisation de la famille. »

49. Th. MEIER, *Das Wesen der Spartanischen Staatsordnung*, *Klio*, Beiheft XLII (Leipzig, 1939), p. 6 sqq. Cf. aussi P. GUÉRAUD, *La population de la Grèce ancienne*, *La Revue de Paris* (Paris, 1904), t. V, p. 767 sqq.

vers la Sicile et la Grande-Grèce. Au IV<sup>e</sup> siècle, toutefois, on rencontre toujours plus de 200 000 Périèques et Hilotes puisque Xénophon (*Hell.*, III, 3, 5) nous dit qu'il y avait de son temps un Spartiate pour dix habitants.

La Laconie était un État aristocratique et militaire <sup>50</sup>. Si les enfants n'étaient pas jugés suffisamment robustes à leur naissance, ils étaient jetés aux Apothètes. Les citoyens spartiates étaient astreints au service militaire de 7 à 60 ans. Jusqu'à l'âge de 30 ans, le jeune Spartiate, à la disposition de sa patrie, couchait à la caserne et n'avait pas le droit de se marier. « L'émiettement de la fortune défavorise les familles nombreuses et l'on essaie de restreindre le nombre des naissances <sup>51</sup>. » L'État fournissait à chaque citoyen pour assurer l'entretien de sa famille le revenu d'un lot de terre (kléros) exploité par des hilotes. Le kléros était inaliénable et indivisible. On le transmettait au fils aîné. En l'absence d'héritier direct, le kléros revenait à l'État qui pouvait en faire une nouvelle attribution :

Un tel régime, limitant strictement les revenus de la famille, était peu favorable à son expansion ; il invitait le père de famille à limiter sa progéniture, et à préférer le fils unique, pour ne pas voir ses cadets exclus de tout patrimoine et rejetés dans une condition politique inférieure, avec des droits diminués (J. Moreau, *op. cit.*, p. 600).

Enfin, comme un Spartiate devait vaincre ou mourir à son poste, la classe des Égaux fondait avec rapidité au cours des guerres continuelles menées par Sparte. Ces hécatombes avaient des répercussions considérables sur la natalité.

Toutes ces considérations nous expliquent pourquoi le nombre de citoyens spartiates a été sans cesse en diminuant. Voici quelques chiffres qui permettront de se rendre mieux compte de ce mouvement de régression. Il faut remarquer qu'il ne s'agit ici que du nombre des Égaux, à l'exclusion des membres de leurs familles et des autres classes sociales.

Au VI <sup>e</sup> siècle suivant la tradition (Plut., <i>Lycurgue</i> , 8)	10.000
En 480 : après les Thermopyles (Hdt., VII, 234)	8.000
En 418 (Thuc., V, 68)	2.500
En 394 (déduit de Xén., <i>Hell.</i> , IV, 2)	2.000
En 371 (déduit de Xén., <i>Hell.</i> , VI, 4, 15)	1.500
Vers 330 (Arist., <i>Politique</i> , II, 6, 11)	1.000
En 242 (lors de l'avènement d'Agis) (Plut., <i>Agis</i> , 5) <sup>52</sup>	700

L'État s'efforçait pourtant d'enrayer la dénatalité. Des taxes supplémentaires frappaient les célibataires. Au IV<sup>e</sup> siècle, on

50. E. CAVAIGNAC, *Sparte* (Paris, 1948), p. 25 sqq.

51. A. JARDÉ, *op. cit.*, p. 138.

52. Cf. G. GLOTZ et R. COHEN, *op. cit.*, t. I, p. 367.

accorda des primes aux pères de trois enfants et plus et on les exempta d'impôts (Plut., *Lycurque*, 15, 1). La mesure fut inefficace. La fréquence des guerres et la restriction de la natalité faisaient fondre le corps des citoyens spartiates avec une effarante rapidité. L'oliganthropie — la disette d'hommes — s'aggravait de plus en plus.

Les classes inférieures, au contraire, voyait croître leur population dont le trop plein était déversé par une émigration constante à Cyrène et dans l'Occident. Naupacte et Céphallénie, où les Athéniens avaient établi des colonies messéniennes, furent, jusqu'en 404, des centres d'émigration très actifs (Diodore, XIV, 34).

Au cours du IV<sup>e</sup> siècle, la Messénie retrouve son indépendance avec l'appui d'Épaminondas. C. Roebuck<sup>53</sup> estime que cette contrée fertile compte alors 112.500 habitants, chiffre qui va se maintenir au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

### C. La population de la Béotie.

Nous avons rangé la Béotie dans les régions de densité moyenne de la Grèce ancienne. Reste à justifier ce point de vue. Nous allons tout d'abord considérer brièvement l'opinion des divers érudits qui ont tenté d'établir le chiffre de la population de la Béotie.

K. J. Beloch (*op. cit.*, p. 162 sqq.) estime qu'il y avait en Béotie une population libre d'environ 100 000 hommes. Dans un article publié quelques années plus tard, le même auteur pense que le chiffre de la population servile devait atteindre la moitié de celui de la population libre :

Ich selbst habe übrigens für Böötien um Jahr 400 eine Sklavenzahl von 50 % der freien Bevölkerung<sup>54</sup>.

Il faut remarquer que nous n'avons aucun texte concernant le nombre des esclaves en Béotie. K. J. Beloch suppose donc qu'il y avait environ 50 000 esclaves dans la Béotie du V<sup>e</sup> siècle<sup>55</sup>.

G. de Sanctis<sup>56</sup> estime que la Béotie comptait 160 à 180 000 habitants, ce qui nous donne une densité de 64 à 72 habitants par km<sup>2</sup>. Cet auteur ne nous dit malheureusement rien de la méthode qu'il a employée pour obtenir ces chiffres.

E. Cavaignac (*op. cit.*, p. 28) évalue à 120 000 habitants la

53. C. ROEBUCK, A note on Messenian economy and population, *Classical Philology*, t. XI (Chicago, 1945), p. 149 sqq.

54. K. J. BELOCH, Die Sklavenzahl Boeotiens im fünften Jahrhundert, *Hermes*, t. XXIV (Berlin, 1889), p. 479 sqq.

55. Cf. aussi K. J. BELOCH, *Griechische Geschichte*, t. II, 1<sup>re</sup> partie (Strasbourg, 1914), p. 85. Nous retrouvons la même évaluation chez G. BUSOLT, *Griechische Geschichte bis zur Schlacht bei Chaironeia*, t. III, 2<sup>e</sup> partie (Gotha, 1904), p. 438.

56. G. DE SANCTIS, *Storia dei Greci dalle origini alla fine del secolo*, V, vol. II (Florence, 1939), p. 151.

population de la Béotie. Dans un ouvrage plus récent <sup>57</sup>, il modifie légèrement son point de vue et croit qu'il ne faut pas attribuer à la Béotie plus de 100 000 habitants.

La Béotie couvre 2 500 km<sup>2</sup>. A part le lac Copais et les montagnes du Sud, le pays était très fertile et les céréales y venaient bien. Nous connaissons exactement la force militaire de la confédération béotienne de 447-6 à 387 av. J.-C. : 11 000 hoplites et 1.100 cavaliers (*Hell. d'Oxyrhynchos*, col. XI, lignes 23-25) <sup>58</sup>. Nous possédons aussi un texte de Thucydide (IV, 93) qui nous donne les effectifs de l'armée béotienne lors du combat de Délion en 424. Thucydide nous dit qu'il y avait, à cette bataille, 7 500 hoplites et plus de 10 000 soldats armés à la légère. Diodore de Sicile (XII, 69, 3) nous donne le chiffre global de 20 000 fantassins ; si l'on retranche les 7 500 hoplites (Thuc., IV, 93), il reste 12 500 soldats armés à la légère. Il faut remarquer que, par la suite, les gens de cette classe serviront surtout comme matelots (cf. *Diodore*, XV, 78, 4-79, 1). Contrairement à ce que pensait E. Cavaignac (qui n'avait pas consulté tous les textes), la classe des prolétaires était aussi nombreuse que celle des citoyens.

Nous estimons que l'armée fédérale des Béotiens comprenait environ 25 000 hommes âgés de 20 à 60 ans. On sait en effet qu'en Béotie, comme en Attique, le service militaire durait en général de la 20<sup>e</sup> à la 60<sup>e</sup> année (*IG*, t. VII, n<sup>os</sup> 2811, 2815 sq., 2818, 2822 sqq., etc.) <sup>59</sup>.

En appliquant les proportions données par K. J. Beloch (*op. cit.*, p. 43) et confirmées en gros par A. Landry (*op. cit.*, p. 126), nous pouvons compter les hommes libres de 20 à 60 ans pour 25 % de la population totale des hommes libres et pour 84 % des hommes libres de plus de 18 ans. Nous obtiendrons les chiffres suivants :

Population totale des hommes libres	100.000
Métèques (chiffre hypothétique)	10.000
Esclaves (chiffre hypothétique)	40.000
Population totale de la Béotie	150.000
Hommes libres de plus de 18 ans	30.000

Nos évaluations sont confirmées par Xénophon (*Mémoires*, III, 1, 2) qui nous dit qu'en 406 la population libre de Béotie était à peu près équivalente à celle d'Athènes. Nous avons vu qu'après les désastres de la guerre du Péloponnèse, il restait à

57. E. CAVAIGNAC, *Population et Capital dans le monde méditerranéen antique*, « Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg », fascicule 18 (Strasbourg, 1923), p. 66 sq.

58. P. SALMON, Les districts béotiens, *Revue des Études Anciennes*, t. LVIII (Bordeaux, 1956), p. 51 sqq.

59. P. SALMON, L'armée fédérale des Béotiens, *L'antiquité Classique*, t. XXII (Bruxelles, 1953), p. 347 sqq.

Athènes une trentaine de milliers d'hommes libres âgés de plus de 18 ans (Aristophane, *Assemblée des femmes*, v. 1132 sq.). Athènes devait donc avoir comme la Béotie une population totale d'environ 100 000 hommes libres.

Nous supposons qu'il y avait en Béotie une dizaine de milliers de métèques et environ 40 000 esclaves. Ce chiffre ne semble nullement exagéré lorsqu'on considère qu'en Phocide (pays d'agriculture et d'élevage comme la Béotie), un grand propriétaire employait jusqu'à 1 000 esclaves pour son domaine (Timée, *FHG*, t. 1, p. 67) et qu'en Attique, le plus humble cultivateur possédait au minimum un esclave (Aristophane, *Ploutos*, v. 518, 525). Il nous paraît donc qu'à la fin du v<sup>e</sup>-début du iv<sup>e</sup> siècle, la Béotie avait environ 60 habitants au km<sup>2</sup>. Nous pensons que la population béotienne appartenait à cette époque au « type progressif », c'est-à-dire que le nombre des naissances était supérieur à celui des décès (cf. Diodore de Sicile, XV, 26). A ce propos, il convient de rappeler que l'exposition des enfants était interdite à Thèbes (Aélien, *Hist. Var.*, II, 7).

La Béotie était divisée en onze districts sur la base de la population. Thèbes administrait quatre districts. Durant les v<sup>e</sup> et iv<sup>e</sup> siècles, des synoecismes vont augmenter la population de la cité. Nous évaluons celle-ci à une trentaine de milliers d'habitants, chiffre relativement important pour une contrée essentiellement agricole.

#### IV. LA DÉPOPULATION EN GRÈCE.

L'étude du déclin démographique qui s'est manifesté dans la Grèce antique et dans l'Empire romain est d'un intérêt passionnant. Elle nous aide à comprendre l'écroulement du monde et de la civilisation antiques, fait singulièrement dramatique et important dans l'histoire de l'humanité. D'autre part, chercher à connaître ce qui s'est produit dans l'ordre démographique aux temps anciens dont il s'agit, c'est se donner le moyen de voir plus clair dans la démographie du temps présent, laquelle présente, en beaucoup de pays, des caractéristiques ayant de l'analogie avec celles du passé lointain que nous évoquons <sup>60</sup>.

A partir du ii<sup>e</sup> siècle, on constate en Grèce un phénomène de dépopulation au vrai sens de ce terme. Tous les témoignages contemporains sont concordants à ce sujet. Au commencement de notre ère, Strabon, qui parcourt les diverses parties de la Grèce, nous signale partout, en Messénie, en Arcadie, en Béotie, en Phocide, etc... la dépopulation <sup>61</sup>.

60. A. LANDRY, *Traité de démographie*, p. 31.

61. Cf. A. LANDRY, La dépopulation dans l'antiquité gréco-romaine, *Revue historique*, t. CLXVII (Paris, 1936), p. 1 sqq. ; A. LANDRY, *La révolution démographique* (Paris, 1934), p. 111 sqq.

Au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, Dion Chrysostome nous dit dans l'Eubéenne (*Discours*, VII) que, de son temps, l'Eubée est aux deux tiers déserte <sup>62</sup> !

Quand ce mouvement de dépopulation a-t-il commencé en Grèce ? Nous avons vu qu'au IV<sup>e</sup> siècle, le déclin démographique n'apparaissait pas encore. Polybe (XXXVIII, 4) nous parle, au milieu du II<sup>e</sup> siècle, d'une diminution frappante de la population. A. Landry (t. CLXVII, p. 2) pense que le mouvement de régression a débuté au III<sup>e</sup> siècle. E. Cavaignac (*op. cit.*, t. III, p. 96) croit que la population grecque est restée stationnaire au III<sup>e</sup> siècle. C'est cette dernière opinion qui nous semble la plus vraisemblable.

Prenons par exemple l'état de la Boétie à cette époque. M. Feyel <sup>63</sup> nous donne les chiffres qui suivent en ce qui concerne les effectifs de l'armée béotienne au III<sup>e</sup> siècle :

Avant 245 : 17.000 hommes environ.  
De 245 à 224 : 14.000 hommes environ.  
De 224 à 198 : 15.000 hommes environ.

Les effectifs du III<sup>e</sup> siècle ne sont pas inférieurs à ceux du IV<sup>e</sup> siècle. A cette époque, on ne peut encore parler de dépopulation (M. Feyel, *op. cit.*, p. 117). A partir du II<sup>e</sup> siècle seulement, nous voyons diminuer sensiblement les effectifs de l'armée béotienne (les catalogues militaires deviennent de plus en plus brefs).

En conclusion, nous pensons que c'est au II<sup>e</sup> siècle que débute le déclin démographique de la Grèce. On constate la dépopulation partout, dans les campagnes et dans les villes, à l'exception de certaines qui continuent à jouir de conditions spécialement favorables, comme Athènes, Corinthe (jusqu'à 146) et Délos (surtout après la destruction de Corinthe). C'est ainsi que Strabon (VIII, 8) appelle par dérision Mégalopolis, la grande ville, « le grand désert » !

Les grandes mortalités entraînées par les guerres, par les famines et les épidémies n'expliquent pas la dépopulation. Des événements de ce genre avaient toujours été fréquents dans l'histoire grecque sans empêcher l'essor démographique des VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles.

On peut se demander si l'émigration a joué un rôle important dans ce mouvement de dépopulation. La formation de l'empire d'Alexandre, puis des royaumes hellénistiques, a déplacé l'axe de la prospérité économique. Des villes nouvelles ont surgi ;

62. Cf. aussi PLUTARQUE, *De defectu oroculorum*, 8, p. 413 E.

63. M. FEYEL, *Polybe et l'histoire de Béotie au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère*, « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome », fascicule 152 (Paris, 1942), p. 194 sqq.

elles ont rapidement supplanté les villes du continent grec. L'Orient est hellénisé. Il y a donc une émigration grecque vers l'Asie comme il y en aura une plus tard vers Rome et les provinces occidentales de son empire. De larges débouchés s'offrent aux Grecs. Des mercenaires, des administrateurs, des artistes, des professeurs, des commerçants et des chefs d'entreprises quittent individuellement le pays natal et vont tenter leur chance à l'étranger.

Nous attirons toutefois l'attention sur le fait que *l'émigration est un fait permanent dans l'histoire de la Grèce*. Du VIII<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle, les Hellènes ont essaimé dans tout le bassin de la Méditerranée. Au V<sup>e</sup> siècle, on fonde encore quelques colonies, par exemple T'hourioi en Italie méridionale. Au moyen âge, sous l'occupation turque, les Grecs continuent à émigrer. Au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècles, les villes commerciales d'Italie, Gênes, Pise, Livourne, et surtout Venise, voient s'accroître dans de grandes proportions leurs colonies grecques. Si aujourd'hui, la Grèce a 59 habitants au km<sup>2</sup>, il faut tenir compte de l'aridité de son sol. En réalité, elle compte 396 habitants par km<sup>2</sup> de terres cultivées, ce qui nous donne un des taux les plus élevés en Europe. L'émigration continue vers les U. S. A. Mais le niveau de vie reste trop bas et ce remède ne semble plus considéré à l'heure actuelle comme suffisant. On envisage maintenant d'intensifier la production agricole et industrielle <sup>64</sup>.

Revenons au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et voyons par exemple ce qui se passe en Béotie, qui constitue, toujours à cette époque, comme nous l'avons vu, un riche réservoir de soldats :

Si fragmentaire et morcelée que soit la documentation, elle semble autoriser à admettre l'existence d'une migration assez importante et assez soutenue de la mort d'Alexandre aux environs de l'an 200 ; sporadique et en diminution après cette date. Ne serait-ce point qu'ici, comme ailleurs, l'année 200 marque le début d'un mortel déclin <sup>65</sup> ?

Insistons néanmoins sur le fait que l'émigration affecte des éléments jeunes et actifs :

Oublier ce fait est se condamner à ne pas comprendre comment a pu trouver son équilibre une société qui « élevait » plus de garçons que de filles. Car ce furent évidemment surtout les hommes qui partirent, comme mercenaires, fonctionnaires, techniciens ou colons, et qui prirent femme en Orient <sup>66</sup>.

64. Cf. A. SOTIRIS, *Il problema demografico della Grecia* (Rome, 1949), p. 425 sqq.

65. M. LAUNAY, *Recherches sur les armées hellénistiques*, « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome », fascicule 169 (Paris, 1949), p. 151 sqq.

66. A. AYMARD et J. AUBOYER, *L'Orient et la Grèce antique, Histoire Générale des Civilisations* publiée sous la direction de M. CROUZET, t. I (Paris, 1953), p. 435.

Il est bien évident, comme le constate A. Landry (*op. cit.*, p. 2) que...

... les courants d'émigration qui se sont ainsi établis n'auraient pas eu de sérieuses conséquences quant à la population s'il n'y avait rien eu de changé, par rapport à la période antérieure, dans la tendance démographique fondamentale.

Le grand facteur du dépeuplement qui s'est produit en Grèce est la carence de la natalité.

Considérons tout d'abord les esclaves. Beloch estime qu'au début de la guerre du Péloponnèse, ils représentaient environ un tiers de la population grecque. Or, le mouvement naturel de la population servile comportait toujours un excédent considérable des décès sur les naissances. Les vides étaient comblés par une sorte d'immigration forcée, c'est-à-dire par des achats massifs d'esclaves. Le monde servile ne se maintenait que grâce à un perpétuel recrutement. Si celui-ci devenait insuffisant, la classe des esclaves tendait vers la disparition totale. Les maîtres n'avaient en effet aucun intérêt à favoriser la natalité parmi leurs esclaves. Ils pouvaient se procurer sur les marchés des adultes à meilleur compte. Les unions étaient d'ailleurs rarement possibles parmi les esclaves d'un même maître ; les deux sexes étaient rarement en nombre égal puisqu'on avait davantage besoin d'hommes pour les travaux agricoles et industriels ; de plus, il y avait de petits propriétaires qui ne possédaient qu'un esclave ; ceux qui en possédaient plusieurs n'avaient pas toujours un couple en âge de procréer. Hésiode (*Les Travaux et les Jours*, v. 6c2) conseille aux agriculteurs d'avoir des servantes sans enfants :

Les maîtres, quand ils permettaient le mariage, en faisaient plutôt une faveur pour les bons esclaves qu'un moyen de spéculation <sup>67</sup>.

Les femmes esclaves craignaient d'ailleurs d'ajouter à leur travail les soucis de la maternité et tuaient parfois leurs enfants avec la complicité du père (Dion Chrysostome, XV, p. 447). La législation sanctionnait souvent de pareils procédés. Voici, à titre d'exemple, dans une inscription trouvée à Delphes, la clause d'un acte d'affranchissement « à titre onéreux » :

Au cas où il naîtra un enfant de Diocléa pendant qu'elle demeurera au service de sa maîtresse, si Diocléa veut l'étouffer, elle en aura le droit ; si elle veut le nourrir, le nourrisson sera libre <sup>68</sup>.

A partir du principat d'Auguste, la paix romaine empêchera l'alimentation des marchés d'esclaves ; les prix monteront en

67. H. WALLON, *op. cit.*, p. 158. Cf. XÉN., *Économique*, IX, 5.

68. BCH, t. XVII (1893), p. 384, n° 8c.

flèche. L'élevage des enfants esclaves deviendra alors beaucoup plus avantageux que l'achat d'adultes.

Si nous adoptons la proportion indiquée par K. J. Beloch (*op. cit.*, p. 506) en 431-0 avant J.-C., un tiers des habitants de la Grèce a été affecté par la dépopulation

... avec un rythme qu'on ne peut pas préciser — faute de savoir quelles étaient au juste la mortalité et la natalité chez les esclaves, et quel recrutement a continué d'avoir lieu (A. Landry, *op. cit.*, p. 3).

Comme le nombre des hommes libres diminuait — bien avant que le recrutement des esclaves soit devenu plus malaisé — leur dépopulation va s'ajouter à celle du monde servile.

Il faut aussi tenir compte de l'influence indirecte exercée par l'esclavage sur la démographie de la population libre. L'esclavage a corrompu les mœurs, encouragé le célibat. Nous reviendrons sur ce point.

Pour K. J. Beloch, l'emploi plus étendu de la main-d'œuvre servile est la cause essentielle de la dépopulation chez les hommes libres. Un grand nombre de salariés et d'artisans aurait perdu leur emploi suite à la concurrence des esclaves. A. Landry (*op. cit.*, p. 4) fait remarquer que la dépopulation a affecté aussi bien les régions où l'esclavage n'avait qu'une très faible extension que celles qui possédaient un nombre considérable d'esclaves. D'autre part, la dépopulation n'a pas affecté seulement les classes besogneuses, mais également la classe riche. Il est bien évident que la dépopulation présente en Grèce un caractère de généralité que le développement de l'esclavage ne pourrait expliquer.

Examinons donc de plus près la démographie du monde libre. Des inscriptions d'Ilion et de Milet, datant de l'époque hellénistique (III<sup>e</sup> s.-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), nous montrent qu'il existait dans la population de ces deux villes une proportion très forte de célibataires et, chez les hommes mariés, une natalité excessivement basse, très inférieure à celle qu'on constate actuellement en Belgique.

Polybe nous indique clairement les causes de l'« oliganthropie » chez les hommes libres :

La Grèce souffre d'un arrêt de procréation et d'une disette d'hommes, tels que les villes sont dépeuplées. C'est que les gens d'aujourd'hui, aimant le faste, l'argent et la paresse par-dessus le marché, ne veulent plus se marier ou, s'ils sont mariés, élever une famille. C'est tout au plus s'ils consentent à avoir un ou deux enfants, afin de les laisser riches et de les nourrir dans le luxe (XXXVIII, 4).

Polybe préconise ensuite une politique de natalité ; il demande que des lois obligent les citoyens à élever leurs enfants (XXXVI,

17, 5-10). Il refuse donc d'admettre le célibat et la stérilité volontaire ou la restriction rigoureuse de la natalité dans le mariage. Hiéroclès (dans Stobée, *Florilège*, LXXV, 14) nous confirme les dires de Polybe :

Il est conforme à la nature et à la loi du mariage d'élever tous les enfants ou du moins le plus grand nombre des enfants venus au monde. Mais la majorité des gens, à ce qu'il semble, désobéissent à cette maxime pour une raison qui n'a rien de bien honorable ; c'est l'amour de la richesse, la conviction que la pauvreté est le plus grand des maux, qui dicte leur conduite.

Il faut particulièrement insister sur l'indication de Polybe concernant le célibat : il s'agit ici d'une différence importante entre l'état démographique de la Grèce antique et celui du monde contemporain. A. Landry constate que si, de nos jours, la fécondité générale baisse dans de nombreux pays, cette situation est due uniquement à la diminution de la fécondité matrimoniale, puisqu'il n'existe aucune tendance à la régression dans la nuptialité. La caractéristique la plus frappante dans le déclin démographique de la Grèce est la *fréquence du célibat*.

Il y a lieu de faire intervenir l'esclavage. Il affaiblissait grandement certaines des raisons que l'homme a de se marier. L'esclave peut en effet remplacer l'épouse, à de certains égards avantageusement : elle est entièrement soumise à la volonté, aux caprices mêmes du maître, l'entretien en est moins coûteux, et on peut s'en débarrasser dès qu'elle a cessé de convenir ou de plaire (A. Landry, *op. cit.*, p. 10).

On peut se demander les raisons pour lesquelles les Grecs ne voulaient plus d'enfants ou, selon Polybe, n'en voulaient qu'un, deux tout au plus.

K. J. Beloch pense que les allégations de Polybe ne nous permettent pas d'atteindre les causes profondes de cet état de choses qui sont, selon lui, d'ordre strictement économique. Les Grecs, à partir d'une certaine date, se seraient avisés qu'en limitant le nombre de leurs enfants à deux au maximum, ils pourraient leur assurer plus d'aisance. Les faits viennent malheureusement infirmer cette ingénieuse théorie. En effet, au VI<sup>e</sup> siècle déjà, Hésiode recommande de n'avoir qu'un seul fils, car le fils unique garde intact le patrimoine paternel et la richesse croît dans la maison. Toutefois Hésiode ajoute que Zeus peut aisément aussi donner une immense fortune à plusieurs enfants : ils feront plus d'ouvrage et le profit en sera d'autant plus grand (*Les Travaux et les Jours*, v. 376 sqq.). Durant la période classique, les Grecs pratiquaient déjà l'infanticide sous la forme de l'exposition des nouveau-nés. Le texte de Polybe prouve la persistance et l'aggravation de cet usage à l'époque hellénistique. Les enfants illégi-

times étaient presque toujours abandonnés, les enfants légitimes de sexe féminin souvent ; en effet, le fils perpétue la race, la fille pas. C'est ce qui fait dire à Posidippe (chez Stobée, *Florilège*, LXXVII, 7) :

Un fils, on l'éleve toujours, même si l'on est pauvre ; une fille, on l'expose, même si l'on est riche.

On cherche cependant à faire recueillir ces enfants par d'autres et on les expose dans des endroits fréquentés :

D'après les mythes religieux et les fictions littéraires de la Grèce, on pourrait croire cependant que le plus grand nombre était sauvé <sup>69</sup>.

C'est ainsi que les Mégariens recueillaient ordinairement les enfants des Athéniens <sup>70</sup>. Parfois aussi les marchands d'esclaves ramassaient les petites filles pour les exporter vers l'Orient où la demande en était forte. Mais nous savons que l'élevage des esclaves était plutôt rare, puisque l'achat d'adultes revenait beaucoup moins cher. En conclusion, on peut considérer que, dans cinquante pour cent des cas, l'exposition était, en fait, un infanticide.

Les moyens de limiter les naissances avaient toujours été connus en Grèce, mais nous sommes arrivés à une époque où la restriction volontaire se généralise non seulement dans les classes aisées, comme l'affirme Polybe, mais aussi dans les classes moyennes et inférieures. Les inscriptions de Delphes relatives aux affranchis ne nous montrent plus de familles nombreuses. Les basses couches de la société mènent une vie difficile due à la hausse des prix, conséquence de la décadence de l'économie du pays. Les pauvres gens ont des motifs bien plus sérieux que les gens riches pour n'avoir pas trop d'enfants.

La loi interdit pourtant d'empêcher la conception et d'utiliser des drogues abortives (Stobée, *Florilège*, III, p. 74 sq.) <sup>71</sup>, mais, en fait, l'avortement est pratiqué sur une grande échelle. Les moyens abortifs connus sont en effet très nombreux. Soranus d'Ephèse, un chirurgien du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, nous montre dans ses écrits l'abondance des procédés anticonceptionnels. Une classification systématique des manœuvres mécaniques et des substances abortives utilisées à cette époque a été dressée par M. Moïssidès <sup>72</sup>.

69. G. GLOTZ, *Études sociales et juridiques sur l'Antiquité grecque* (Paris, 1906), p. 187 sqq.

70. Cf. J. A. CRAMER, *Anecd. Ozon.*, III, 193.

71. Cf. aussi, dans le serment des Asclépiades prêté par les médecins, la phrase : « Je ne donnerai pas non plus aux femmes de pessaire abortif » (HIPPOCRATE, *Serment*, éd. LITTRÉ, t. IV, p. 630).

72. M. MOÏSSIDÈS, Contribution à l'étude de l'avortement dans l'antiquité grecque, *Janus*, t. XXVI (Leyde, 1922), p. 59 sqq. et 129 sqq.

Enfin, parmi les causes de la diminution de la natalité, signalons encore la pédérastie <sup>73</sup> et surtout l'usage de la castration qui s'est répandu avec la diffusion des cultes orientaux. En résumé, nous constatons, à partir du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., que la *dissociation de l'acte sexuel et de la fécondité* se marque de plus en plus. Ici, curieusement, se préfigure déjà la thèse du Corydon de Gide.

Les témoignages des Pères de l'Église viennent d'ailleurs étayer encore la théorie que nous venons de développer. Le Christianisme va réagir contre l'avortement et l'exposition pratiqués dans le monde païen. L'Église refuse d'admettre la différence entre fœtus formé et non formé et considère l'avortement comme un homicide <sup>74</sup>. En conséquence, elle va interdire formellement les méthodes anticonceptionnelles. Nous trouvons dans la *Didachè*, sorte de catéchisme de la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère : « Tu ne tueras point l'enfant par avortement et tu ne l'assassineras pas une fois né » (II, 2). L'*Apologie* de Justin, au milieu du II<sup>e</sup> siècle, rend un son identique : « Nous avons des enfants mais ce n'est pas pour les tuer ou les jeter à la rue <sup>75</sup>. » Clément d'Alexandrie, au début du III<sup>e</sup> siècle, rappelle que le but du mariage est la procréation d'enfants légitimes (*Stromates*, II, 23) et revient ainsi à l'attitude professée par Solon au VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

Signalons encore qu'au cours des trois premiers siècles, de nombreux Chrétiens réagissent contre l'immortalité du milieu ambiant par l'*exaltation de la virginité*. Au II<sup>e</sup> siècle, l'apologète assyrien Tatien n'hésite pas dans son *Logos pros Ellénas* à tourner en dérision les mères de familles nombreuses :

Pourquoi, si une femme a mis au monde trente enfants, jugez-vous et considérez-vous son effigie comme une œuvre admirable ? Elle avait atteint le comble de l'incontinence ; elle devrait donc être un objet d'horreur ; elle mérite d'être comparée à la truie dont parlent les Romains, celle qui elle-même pour la même raison, a été jugée digne, à ce qu'on dit d'un culte mystique <sup>76</sup>.

Au III<sup>e</sup> siècle, Tertullien professe une attitude négative à

73. Cf. M. H. E. MEIER, *Histoire de l'amour grec dans l'antiquité* (Paris, 1930), p. 104 : « Il n'est pas difficile de comprendre que l'amour des garçons, même sous sa forme pure, devait contrarier les rapports conjugaux. D'ailleurs PLATON (*Banquet*, 192 b) l'atteste expressément : il déclare qu'un homme aux goûts pédérastiques n'est point attiré vers le mariage par un attrait naturel, mais qu'il s'y résigne seulement par obéissance aux lois. »

74. Cf. la conception de PHILON LE JUIF (*De human.*, t. II, p. 709 ; *De special. legibus*, t. II, p. 795) qui, au I<sup>er</sup> siècle après J.-C., fait plusieurs plaidoyers contre l'infanticide, forme de l'homicide.

75. Cf. R. P. M. RIQUET, *Christianisme et population*, *Population*, t. IV (Paris, 1949), p. 615 sqq.

76. Cf. MIGNE, *Patrologia Graeca*, t. VI, col. 875-876 c, n° 34. Traduction de J. MOREAU, *La persécution du Christianisme dans l'Empire romain* (Paris, 1956), p. 78.

l'égard des lois romaines sur le mariage qu'il ose qualifier de « très vaines » <sup>77</sup>.

On peut professer diverses opinions sur la mortalité dans la Grèce antique. A. Landry (*op. cit.*, p. 11) incline à croire qu'elle a connu une mortalité plus faible que la France de Louis XIV. Il appuie son hypothèse sur le fait que les exercices corporels et l'usage des bains y étaient beaucoup plus répandus. Il croit aussi que la médecine empirique grecque était supérieure à la science médicale, encombrée de théories absurdes, de l'époque de Louis XIV. Quoi qu'il en soit, la mortalité était certainement plus élevée qu'aujourd'hui <sup>78</sup>. Il faut y ajouter les mortalités exceptionnelles si fréquentes à l'époque ; du jour où la population est devenue stationnaire, les pertes n'ont plus été réparées. Pour qu'il y ait dépopulation dans l'Antiquité, compte tenu de la fréquence du célibat, il a donc suffi d'une baisse de la fécondité beaucoup moins forte que celle qui se manifeste de nos jours.

Il faut remarquer que le problème que pose la dépopulation dans la Grèce ancienne n'a pas été traité de façon satisfaisante par la plupart des historiens. Ainsi, K. J. Beloch, dans son important travail sur la population du monde gréco-romain, s'en occupe fort peu et cherche surtout à déterminer le nombre d'habitants de la Grèce à la veille de la guerre du Péloponnèse. C'est à A. Landry que revient le grand mérite d'avoir en partie élucidé cette question.

La dépopulation est à la fois cause et conséquence de la décadence politique et économique de la Grèce antique. A un moment donné de l'histoire, celle-ci fut un étonnant carrefour d'influences de civilisations. Par la suite, sa position démographique perdit de sa valeur, d'où sa décadence. Elle est liée aux facteurs que nous venons de passer en revue et qui, somme toute, peuvent se ramener à un seul : une économie à base esclavagiste, conséquence du préjugé des hommes libres devant le travail. Ainsi la décadence sociale est une cause directe des excès de l'esclavage.

Pierre SALMON.

77. J. MOREAU, *op. cit.*, p. 78.

78. Cf. M. HOMBERT et Cl. PREAUX, Note sur la durée de la vie dans l'Égypte gréco-romaine, *Chronique d'Égypte*, nos 39 et 40 (Bruxelles, 1945), p. 143, qui, en se basant sur les inscriptions funéraires et les étiquettes de momies, évaluent l'âge moyen des décédés de l'Égypte gréco-romaine *entre 23,81 et 22,14 ans*. « La population de l'Égypte gréco-romaine est donc, dans l'ensemble beaucoup plus jeune que celle de nos pays occidentaux. Il arrive souvent que la jeunesse de la population soit le résultat d'une natalité supérieure à la mortalité ; mais il semble qu'en Égypte, à une natalité très forte, réponde une mortalité précoce » (M. HUMBERT et Cl. PREAUX, *op. cit.*, p. 146).